

**COMPTE RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 7 juin 2018**

***E.M.M.S**

La Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais, par le biais du conservatoire de Musique, propose un temps d'Education Musicale en Milieu Scolaire (E.M.M.S.).

Le conseil municipal donne son accord pour une intervention au sein de l'Ecole Notre Dame à raison de 40 h au tarif horaire de 55 € TTC frais de déplacement inclus. Ce temps musical permettra, sur l'année scolaire 2018-2019, la mise en place d'un projet de chorale.

***SALLE IRIS**

Les travaux de rénovation de la salle Iris sont terminés. Cette salle est à nouveau disponible à la location. La mise en place d'un règlement va permettre d'assurer la sécurité et les conditions d'utilisation de cette structure.

Le conseil municipal valide le règlement de cette salle qui sera remis à chaque organisateur de manifestations.

***PRET O.G.E.C.**

L'O.G.E.C. de l'Ecole Notre Dame (Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques) souhaite réaliser des travaux de rénovation de la classe de décroisement, de la salle des professeurs et la mise en accessibilité du site scolaire.

Un prêt de 40 000.00 € sur 5 ans va permettre le financement de ces travaux.

L'O.G.E.C. sollicite la commune pour accorder sa garantie à ce financement.

Le conseil municipal accorde sa garantie à l'O.G.E.C. pour l'emprunt sollicité près du Crédit Mutuel.

***LOTISSEMENT DE LA COURSERIE**

Le conseil municipal décide de vendre le lot suivant :

- Lot n°6 à Mme GARNIER Agathe pour une superficie de 499 m² moyennant un prix de 26 667.56 €

Fait à St Pierre des Echaubrognes,
Le 9 juin 2017
Le Maire,
Claude POUSIN

